

Bonnieux, le 03 Décembre 2024

République Française
Département de Vaucluse



Mairie de Bonnieux

Affaire suivie par Coralie BOUSCARLE.

Le Maire de Bonnieux

A

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

Convocation au Conseil Municipal

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous inviter à la prochaine séance du conseil municipal qui aura lieu le :

MARDI 10 DECEMBRE 2024 A 19H30

Ordre du jour :

- 1- Révision des statuts du Parc Naturel Régional du Luberon - Avis.
- 2- Convention avec le Centre Social Lou Pasquié concernant le dispositif « Allo Bus ».
- 3- Dotation de Soutien aux communes pour les aménités rurales – participation des communes aux actions portées par le Parc Naturel Régional du Luberon.
- 4- Avenant à la convention d'adhésion à la mission d'assistance et de conseil mise en place par le Centre de Gestion de Vaucluse dans le cadre du Collège de Déontologie pour les élus locaux.
- 5- Institution du nouveau régime indemnitaire pour les agents des cadres d'emplois des agents de police municipale et des gardes champêtres.
- 6- Questions diverses.

A la MAIRIE

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire
Pascal RAGOT